

Les objectifs de l'AFDM

Parce que d'une formation responsabilisante et complète dépend directement la sécurité des conducteurs, l'AFDM travaille au déploiement d'un réseau de grande qualité pour l'apprentissage de la conduite d'un deux ou trois-roues motorisé.

Et parce qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre, ces efforts portent aussi sur les conducteurs déjà aguerris, par des stages de sensibilisation et de perfectionnement.

L'AFDM représente également la profession auprès des pouvoirs publics français et européens pour améliorer les programmes, les objectifs et les conditions de travail de la formation à la conduite.

AFDM Nationale
35 bis rue des Messieurs
93100 Montreuil
06 27 70 74 72
contact@afdm.org
www.afdm.org

Textes : Frédéric Jeorge
Crédits photo : R. Escher,
N. Cadet / AFDM54 et DR



Sommaire

Edito P.1

Actualité du réseau AFDM P.2

Salon de la moto et interfiles P.3

CSER et Motomag en ligne P.4

Gros plan P.5

Calendrier et infos diverses P.6

Edito : Encore une année de formations

L'année 2013 touche à sa fin, elle fut très chargée, l'AFDM, organe de formation du mouvement FFMC a tenu toute sa place dans les différentes instances.

Pour autant, l'activité habituelle ne s'est pas arrêtée, vous avez pu remarquer le changement de notre charte graphique qui s'accorde avec celle du mouvement.

2013 n'est pas terminée, vous avez aussi pu nous rencontrer à l'occasion du salon de la moto où nous avons tenu un stand qui nous a permis de continuer à nous faire connaître des motards et des pros.

Ceux-ci seront peut-être les écoles qui nous rejoindront demain comme nous ont rejoint cette année près d'une dizaine de nouvelles écoles que nous accueillons avec plaisir.



D'ailleurs, la réunion des écoles en décembre a été l'occasion pour tous les professionnels AFDM de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'avenir de notre réseau dont le maillage continue à prendre forme dans toute la France.

Au nom du CA de l'AFDM je vous souhaite ainsi qu'à ceux qui vous sont proches une excellente année 2014.

Salvatore, membre du CA AFDM

AFDM
LA FORMATION DES MOTARDS

Plus de plaisir,
Moins de risques

Jorge Lorenzo a le plaisir d'offrir
un stage AFDM à **Valentino Rossi**.

Format : Perf' deux jours | Type : Associatif | Région : Ile-de-France | Période : 2014
Offre réservée aux adhérents FFMC, hébergement compris, avec votre groupe moto ou scooter, dominant
20% de réduction à la Mutuelle des Motards et offre d'abonnement "Découverte" à Moto Magazine.
Ref. bon : BC09-2013-209-a

Théorie en salle | Travail sur plateau | Mise en pratique sur route

Association pour la Formation Des Motards
En partenariat avec: **J.M.C.** **mutuelle des motards** **MOTO** www.afdm.org

Pour les fêtes, offrez un stage AFDM !

Mis en place l'année dernière, le système de bon-cadeau est régulièrement sollicité. Pour fêter le permis, un anniversaire, un départ en retraite... ou Noël, un stage de perfectionnement prépayé est toujours apprécié. L'heureux bénéficiaire reçoit son coupon personnalisé et n'a plus qu'à choisir la date qui l'intéresse.

Pour commander : contact@afdm.org

Campagne positive

Changeons de regard sur les motards

Malgré de nettes améliorations depuis quelques années, le deux-roues motorisé garde une image relativement négative, notamment lorsqu'il est vu par les pouvoirs publics. Campagnes de dénigrement, chiffres biaisés, du coup mesures inadaptées... Il serait vraiment temps de changer de regard. C'est l'objectif de cette campagne organisée par la CSIAM



(groupement des constructeurs), en partenariat avec les autres acteurs de la filière moto : réparateurs, distributeurs, fédération sportive... et bien sûr la FFM, représentant les usagers eux-mêmes.

Via un site dédié et diverses communications, ce projet veut montrer que la moto est bien plus que les clichés à son propos. Histoire aussi de redynamiser un marché en berne, qui affecte tant les marques que les garages, les associations... et les écoles !

www.changeonsderegard.surlesmotards.com



Événement convivial et instructif, la réunion des écoles reconnues s'est tenue cette année dans l'ouest, à Bressuire (79).

Malgré de nombreuses annulations de dernière minute liées à la grève des inspecteurs, environ un tiers des écoles du réseau étaient représentées à cette nouvelle édition. Au programme, un point sur l'actualité et les différentes opportunités de collaboration avec les différentes structures du Mouvement FFM, et notamment avec Motomag. Guy Deloche, le gérant des éditions, nous a d'ailleurs fait l'amitié de venir en personne pour parler notamment du nouveau support « Conseils de conduite » sur lequel nous reviendrons prochainement. Pour mettre en commun leurs méthodes, les enseignants ont planché par groupes sur des thématiques comme l'évaluation initiale, le travail d'embrayage et les exercices à allure normale, tout cela d'abord en salle, mais aussi via une mise en situation sur plateau.



Le matin suivant, nous avons analysé les évolutions réglementaires à venir concernant le permis de conduire. Cela a aussi été l'occasion d'échanger sur les relations parfois difficiles des écoles avec l'administration, ainsi que leurs problématiques locales. Le mandat de Gilbert, un des représentants des écoles au CA, arrivant à échéance, c'est Lillo de l'école Grangeoise (07) qui lui succède. Bienvenue et merci à eux pour leurs contributions passées et futures !



En direct du réseau AFDM : Réunion des écoles

Cette réunion a aussi été l'occasion de décortiquer le sondage envoyé début décembre à près d'un millier d'anciens élèves du réseau, afin d'obtenir une vision globale de leur expérience de formation (les réponses étant anonymes). Ce sondage est riche d'enseignements, dont les principaux sont que dans l'ensemble, la qualité perçue est vraiment excellente, avec un très bon contact avec les enseignants et des taux de réussite élevés aux examens. Cela met en avant l'importance de la réputation et recommandation AFDM pour le choix de l'école, mais montre aussi que nous devons être vigilants sur le taux d'encadrement, notamment en circulation. Les élèves regrettent parfois un manque de pratique en circulation et de cours théoriques. En dépit de certains ajustements à faire pour un respect de la charte encore meilleur, bravo aux écoles reconnues pour ces retours globalement si positifs !

Nouvelles écoles

Nous avons le grand plaisir de souhaiter la bienvenue dans le réseau à l'école Gilles d'Orléans (45), qui a déjà accueilli un premier stage de Perf' sur sa piste (gagons que ce ne sera pas le dernier).



Encore plus près de Paris, le CER Longjumeau (91) a quitté le réseau il y a quelques années, mais souhaite à présent renouer avec tous les critères de qualité et nous sommes heureux de son retour.



A l'ouest, l'École du Port à Niort (79) de Thierry vient compléter la présence AFDM sur la façade Atlantique, en étant proche du Mouvement et d'une haute exigence technique



L'AFDM au salon de la moto de Paris

Partageant une nouvelle fois un vaste stand avec la FFMC, la Mutuelle des Motards et Moto Magazine, l'AFDM renseignait les visiteurs.



Choix d'une école de conduite, indispensables éclaircissements sur les méandres du nouveau permis, mais avant tout informations sur les stages de perfectionnement, les militants et plusieurs enseignants de l'AFDM (un grand merci à eux, et tout particulièrement à l'équipe de l'AFDM 59 !) n'ont pas chômé pour renseigner les nombreux visiteurs du salon, qui étaient aussi accompagnés d'un stand à l'autre pour découvrir les structures complémentaires du Mouvement FFMC. Cela a été l'occasion de quelques contacts pour les actions en entreprise et de rencontres avec de potentielles futures écoles. L'AFDM a également participé à la table ronde organisée sur le thème de la formation et de l'accès des jeunes au deux-roues. Le stand commun accueillait aussi des animations, comme les pilotes du GMT94, des conférences de presse ou l'étonnant prototype de la Geco homocinétique (www.progecomoto.fr). Au final une belle opération de communication pour former plus de motards !



De gauche à droite : O. Cianelli (Peugeot Scooters), M. Bertrand (FFMC), C. Guyot (GMT94), A. Benhamel (AFDM), JF Alarcon (Piste CRS/GEMA Prévention), P. Monneret

Le CNSR recommande la légalisation de l'interfiles

Spécialité parisienne et des grands centres urbains, la pratique est généralisée partout dès qu'il y a des bouchons. La légaliser permettrait notamment de l'enseigner...

Le 29 novembre, le Conseil national de sécurité routière a recommandé au gouvernement d'expérimenter la circulation interfiles dans certaines conditions : sur les voies rapides urbaines à caractère autoroutier, entre les deux voies les plus à gauche, lorsque la circulation est congestionnée, en conservant une distance de sécurité et une vitesse inférieure à 50 km/h, et en laissant les véhicules changer de voie



Concrètement, ce qui est proposé pour le moment est une expérimentation de deux ans sur quatre sites agréés (périphérique parisien, voies rapides à Lyon, Marseille et Besançon), équipés d'une signalisation spécifique et accompagnés d'une forte communication auprès de tous les conducteurs.

Si le terme d'expérimentation peut faire sourire pour ce qui est une réalité quotidienne pour des millions d'usagers depuis des décennies, c'est tout de même un bon pas vers le véritable enjeu : pouvoir l'encadrer et l'enseigner dans des conditions optimales, tant aux futurs motards qu'aux automobilistes, sans oublier tous les « néoutilisateurs » à scooter, qui se lancent dans la circulation sans toujours avoir l'expérience et la prise de conscience indispensables.

Une plaquette de la FFMC récapitule ses conseils, elle est disponible aussi pour les écoles AFDM et téléchargeable, avec plus d'infos ici : www.ffmc.fr/article2221.html

FFMC
Fédération Française des Motards en Colère

REMONTÉE DE FILES, CIRCULATION INTERFILES

Liberté & Mobilité : oui mais pas n'importe où, pas n'importe quand et pas n'importe comment !

Parce que l'image que vous véhiculez sur la route impacte tous les autres usagers de deux-roues motorisés (2RM).

Parce qu'une pratique apaisée et respectueuse légitimera notre demande de légalisation.

Motards, scootéristes, MONTREZ L'EXEMPLE !

Calmos sur la poignée et respect envers les autres usagers.

Qu'est-ce que le Conseil Supérieur de l'Éducation Routière ?

Organe consultatif et représentatif des professionnels exerçant dans le champ de la formation à la sécurité routière, le CSER est impliqué sur les sujets de l'enseignement de la conduite et les permis de conduire.



Créé par un décret du 5 octobre 2009, le CSER a tenu sa première réunion le 10 mars 2010. Le ministre chargé de la sécurité routière (aujourd'hui celui de l'Intérieur) peut le saisir de toute question relative à l'éducation routière, notamment l'apprentissage de la conduite, le permis de conduire et l'organisation de la profession. Le CSER peut aussi présenter des propositions dans ces domaines. Il siège au moins deux fois par an et peut être convoqué à tout moment par le président du conseil ou à la demande de la moitié au moins de ses membres. Son secrétariat est assuré par la DSCR.

Il comprend vingt-huit membres et est composé de cinq collèges. Vous trouverez le détail dans le Code de la Route, article D214-2, mais en résumé il s'agit des représentants de l'Etat (notamment le DISR, délégué interministériel à la sécurité et à la circulation routières, qui est le président de l'actuel conseil), des collectivités territoriales, des représentants de la profession (pour moitié des responsables d'établissements et pour moitié des représentants des salariés), des personnalités qualifiées (désignées par le ministre) et enfin des représentants de la société civile. Parmi ces derniers, l'un est issu des associations œuvrant pour la sécurité routière et représente les usagers de deux-roues motorisés. Il s'agit de France Wolf, qui outre sa qualité de coordinatrice nationale de la Fédération des Motards en Colère, gère une école reconnue AFDM à Nancy.

France, tu sièges au CSER depuis sa création, quel est ton impression générale sur cet organisme ?

Ça pourrait ressembler à une commission Théodule de plus, mais il se trouve qu'au CSER, cas unique, il est possible d'intervenir sur les textes de lois avant qu'ils ne soient votés... Ce qui permet d'éviter d'avoir à se battre contre ensuite quand elles sont iniques, ce qui est tout de même plus intelligent.

Son champ d'action n'est-il pas réduit à mesure que les directives viennent de plus en plus du niveau européen ?

Peut-être... mais la formation et l'éducation routière en France sont encore l'apanage d'entreprises privées, souvent de très petite taille, en zones de concurrence réduites à la taille d'une petite ville - voire d'un quartier - ce qui éloigne d'autant le spectre de l'Europe ; en tout cas pour ce qui concerne le quotidien de l'apprentissage. Pour la réflexion globale de l'évolution de l'enseignement de la conduite, c'est une autre histoire.

Est-il efficace pour donner voix à la profession et aux associations reconnues ?

C'est surtout indispensable pour ne pas être à côté de la plaque. Qui de mieux que ceux dont c'est le travail pour proposer des évolutions pertinentes sur le sujet qu'ils connaissent et pratiquent au quotidien ? Idem pour les associations représentatives des usagers, expertes dans ce domaine, comme la FFMC en ce qui concerne le 2RM.

Nouveau : Motomag disponible en version numérique !

Les modes de lecture de la presse évoluent : tablettes, téléphones, ordinateurs ne remplacent pas le plaisir du papier glacé, mais ils le complètent de façon bien pratique. Les Editions de la FFMC s'adaptent donc et proposent dès maintenant à tous les abonnés à Moto Magazine papier de bénéficier gratuitement de la version numérique. Un abonnement pur numérique sera aussi disponible prochainement. De quoi garder votre presse moto préférée avec vous à tout moment sur PC, tablette ou smartphone.

Pour accéder à la version numérique de Moto Magazine, il faut être abonné à Moto Magazine.

- Rendez-vous sur motomag.com puis créez votre compte, si ce n'est déjà fait.
- Dans la partie « abonné » (en jaune), cliquez sur l'onglet « Mon kiosque », puis sur le numéro choisi pour accéder à sa version numérique.
- Pour rappel, un abonnement d'un an à Moto Magazine ne coûte que 33 € pour 10 numéros (51 € par an pour 10 numéros et 4 hors-séries)

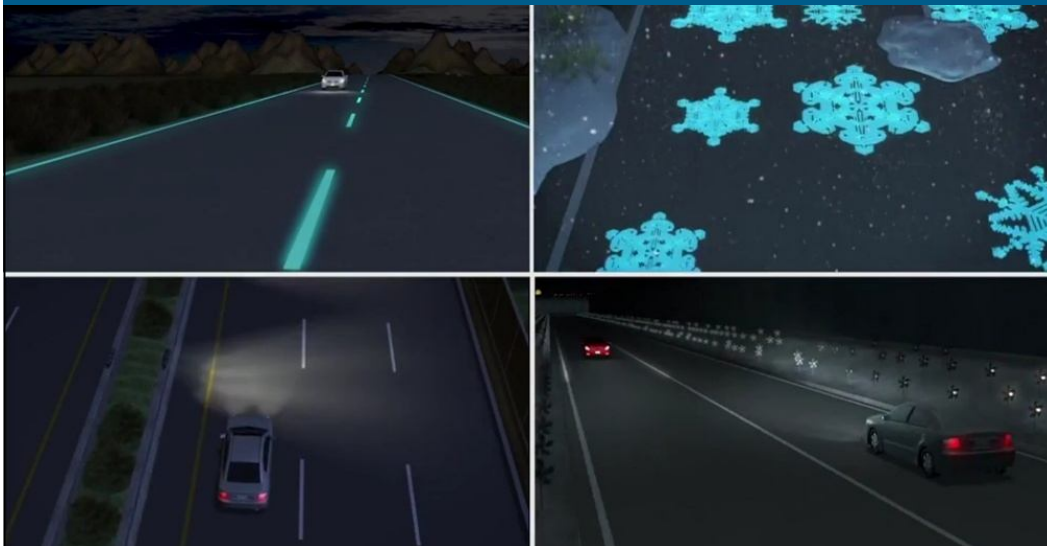
Les écoles AFDM sont automatiquement abonnées à Motomag, et leurs élèves comme les stagiaires des divers stages de perfectionnement peuvent bénéficier d'un abonnement spécial « Découverte » (9 € pour 3 numéros), qui offre également accès à la version numérique.

POUR SES 30 ANS UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE D'ABONNEMENT A MOTO MAGAZINE

LISEZ MOTO MAGAZINE QUAND VOUS VOULEZ ET OÙ VOUS VOULEZ !

MAINTENANT, AVEC VOTRE ABONNEMENT « PAPIER », VOUS DISPOSEZ AUSSI DE LA VERSION NUMÉRIQUE DE MOTO MAGAZINE, ACCESSIBLE À TOUT MOMENT SUR PC, TABLETTE ET SMARTPHONE.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ À MOTO MAGAZINE !
ALLEZ SUR MOTOMAG.COM PUIS CRÉEZ VOTRE COMPTE. (SI VOUS NE L'AVEZ PAS DÉJÀ FAIT) DANS « ESPACE ABONNÉ », PUIS RENDEZ-VOUS SUR L'ONGLET « MON KIOSQUE ».



La route « intelligente » ?

Le designer hollandais Daan Roosegaarde a des projets intéressants pour le futur des infrastructures, qui rejoignent une tendance de fond.

Les aides à la conduite prennent de nombreuses formes, qu'elles agissent sur l'information (GPS, avertisseurs), sur la communication entre véhicules (signalement de présence, densité de circulation) ou bien sûr sur la conduite (ABS, contrôle de traction...). Une autre voie moins connue est aussi envisagée, celle de rendre la route elle-même capable de réagir et d'interagir avec ses usagers.

Ainsi, un marquage au sol phosphorescent pourrait emmagasiner l'énergie le jour et briller la nuit. Des symboles liés à la température pourraient aussi s'illuminer, par exemple des flocons signaleraient de façon visible la présence de verglas. Et tant qu'à faire, ces

capteurs pourraient aussi communiquer à l'avance : ainsi le véhicule équipé saurait ralentir avant même d'arriver sur une zone glissante ou un lieu d'accident.

Bien entendu, comme toute technologie, elle ne devra jamais se substituer à la vigilance du conducteur... A moins d'accepter d'avance l'étape suivante, celle du pilotage automatique généralisé. Nous en sommes encore loin, ne serait-ce que pour des questions de coût. En attendant, les motards aimeraient déjà tout simplement que les glissières dangereuses leur soit adaptées... ce qui ne demande qu'un complément de tôle bien placé.

GROS PLAN

Hiver extrême

Dire qu'on se plaint du froid hivernal par ici... Pour éviter que tout gèle en hiver, les véhicules de Scandinavie et du Québec sont reliés au secteur et chauffent un peu l'habitacle en permanence au stationnement.



En Sibérie orientale, notamment à Оймякон, ça ne suffirait pas, le thermomètre pouvant descendre à près de -70°C . Les moteurs sont donc démarrés en automne et tournent sans interruption jusqu'au printemps ! Si ça cale, il faut redémarrer sous quelques minutes. Avouons que la moto, dans ces circonstances... bof.

MOTOMAG

Spécial salon

Numéro double décembre-janvier pour tout savoir des nouveautés à venir.

Question du mois

Q : De quand datent les embouteillages ?

R : La Rome antique était déjà célèbre pour sa circulation impossible, sans oublier les « Embarras de Paris » mis en vers par Boileau au XVIIIème siècle. Si l'on parle de bouchons automobiles, il faut remonter au tout début du XXème, pas tant dans les grandes villes américaines où les avenues étaient déjà larges, mais dans les capitaines d'Europe. Ainsi, en 1913 à la veille de la grande guerre, Berlin employait des policiers en casque à pointe pour réguler le trafic de toutes ces Opel et Mercedes qui



s'exportaient déjà très bien. A mesure que la densité de population et les besoins de transports se développent, on assiste depuis les années 2000 à de superbes embouteillages de motos et scooters dans les grandes villes d'Asie... sans oublier les bouchons de vélos, y compris au Danemark et aux Pays-Bas !





Electrique : recharge par induction ?

Il est aujourd'hui possible de recharger son portable sans le brancher, juste en le posant sur une plaque qui, elle, est reliée au secteur. Et si on faisait pareil sur les routes ? Cela existe bien pour certains trains... Le principe : une voie dédiée aux véhicules électriques pourrait les alimenter en roulant, étendant virtuellement sans limite leur autonomie. Reste à voir comment sera produite l'énergie, et quelles ressources il faudra pour mettre ces routes en place...

Évènements à venir

• Janvier 2014 : Actions AFDM à la Réunion

Pour la première fois, des stages de perfectionnement et d'autres activités AFDM seront proposés sur l'île, en coordination avec la très active antenne FFMC locale. Si vous êtes dans le coin, profitez-en, c'est exceptionnel ! Pour s'inscrire : <http://974.ffmc.fr>

• Février 2014 : Conseils de Région

Rassemblements locaux des antennes FFMC et représentants des structures, ils sont une bonne occasion de connaître les différents acteurs du Mouvement autour de chez vous et monter des projets communs. Contactez votre antenne pour les détails.

• 5 et 6 mars 2014 : Forum des Motocyclistes Européens - Bruxelles

Organisé par la FEMA (Fédération des Associations Motocyclistes Européennes), ce forum est l'occasion de faire le point sur les thématiques 2RM. En focus cette année : les ITS, toutes ces technologies d'aide à la conduite très à la mode... mais parfois développées sans prendre en compte les besoins des motards, ni évaluer vraiment leur impact sur les tâches de conduite. *Pour y participer : contact@fema-online.eu*

• 7 au 9 juin 2014 : Assises FFMC et AG AFDM - Lamoura

Une fois encore organisées à Lamoura, dans le Jura, le grand rassemblement du Mouvement regroupe les militants et les AG de toutes les structures : FFMC bien sûr, mais aussi Mutuelle des Motards, Moto Magazine, FFMC Loisirs... et AFDM ! Les bénévoles et professionnels AFDM y sont cordialement les bienvenus.

CARNET D'ADRESSES

AFDM Nationale

contact@afdm.org – www.afdm.org – 06 27 70 74 72
35 rue des Messiers - 93100 Montreuil

AFDM Locales

Côte d'Or - 21@afdm.org - <http://21.afdm.org>
Gironde - 33@afdm.org - <http://33.afdm.org>
Hérault - 34@afdm.org - <http://34.afdm.org> - 04 67 04 48 04
Indre-et-Loire - 37@afdm.org - <http://37.afdm.org>
Meurthe-et-Moselle - 54@afdm.org - <http://54.afdm.org> - 06 13 44 56 08
Nord - 59@afdm.org - <http://59.afdm.org> - 06 09 11 20 95
Ile-de-France - idf@afdm.org - <http://idf.afdm.org> - 06 85 18 46 72

Correspondants

06 : Daniel COSTES - correspondant06@afdm.org
13 : Bernard FRAYSSINHES - correspondant 13@afdm.org
14 : Sébastien LEPLONGEON - correspondant14@afdm.org

19 : Agnès RIMPOT - correspondant19@afdm.org
26-07 : Patrick SABATIE - correspondant2607@afdm.org
29 : Paul DUMONT - correspondant29@afdm.org
37 : Eric SIGNOLET & Guillaume DOSSET - correspondant37@afdm.org
40 : Jean-Paul KOPPENS - correspondant40@afdm.org
43 : Olivier LE CHAPELAIN - correspondant43@afdm.org
44 : Xavier LEQUIMBRE - correspondant44@afdm.org
45 : Alexandre BAILLAVOINE - correspondant45@afdm.org
46 : Luc CRETIN-MAITENAZ - correspondant46@afdm.org
46 : Driss RAKBA - correspondant46@afdm.org
54 : Nicolas CADET - correspondant54@afdm.org
59 : William TOURNIER - correspondant59@afdm.org
60 : Magali CRAVOISIER - correspondant60@afdm.org
63 : Olivier CHARBONNEL - correspondant63@afdm.org
64 : Bernard HANRIOT - correspondant64@afdm.org
67 : Yvon BONALDO - correspondant67@afdm.org
69 : Michel LAURENT & Yannick DERRIEN - correspondant69@afdm.org
73 : Damien DELANNET - correspondant73@afdm.org
77 : Rémi PHILIPPE - correspondant77@afdm.org
79 : Stéphane CHANTELOUP - correspondant79@afdm.org
90 : Bernard DAGUET - correspondant90@afdm.org
91 : Stéphane DEMORTAIN - correspondant91@afdm.org

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la